



## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

### **PROCES VERBAL**

---

#### **SEANCE DU MARDI 18 FEVRIER 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Niost, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 19 heures, sous la présidence de Madame Béatrice DALMAZ, présidente, suite aux convocations qui lui ont été adressées au moins trois jours francs avant la séance.

Date de la convocation : 12 février 2025

---

#### **PRESENTS (7)**

Mme Béatrice DALMAZ  
Mme Madeleine BEL  
M. André DUCROZET  
Mme Anne DUROCHAT  
Mme Martine GUICHERD  
Mme Armelle RAVET  
M. Gilles TUDURI

#### **ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (2)**

Mme Geneviève DURIS qui donne pouvoir à Mme Madeleine BEL  
Mme Sylvie CAVAGNA qui donne pouvoir à M. Gilles TUDURI

#### **ABSENTS EXCUSÉS (3)**

Mme Julie CUZIN-RAMBAUD  
Mme Sylvie CROST  
M. Patrick PARPETTE

#### **ABSENTS (1)**

Mme Catherine PARPETTE

---

#### **SECRETAIRE DE SEANCE**

M. André DUCROZET

---

## **ORDRE DU JOUR**

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la présidente déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024.
2. Délibération pour l'installation d'un nouveau membre du collège des élus.
3. Bilan du concert de Noël du 21 décembre 2024.
4. Bilan de la distribution des galettes aux aînés du 18 janvier 2025.
5. Délibération vote du Compte Financier Unique pour 2024.
6. Délibération affectation du résultat 2024 au budget 2025.
7. Point sur le repas des aînés du samedi 22 mars 2025.
8. Informations et questions diverses.

---

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2024**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix, soit 09 voix favorables.

---

### **2. DELIBERATION POUR L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COLLEGE DES ELUS**

La présidente Béatrice DALMAZ annonce la démission de Monsieur Emmanuel RUBOD de son poste de conseiller municipal et par conséquent de son poste d'élu membre du Conseil d'Administration le 24 décembre 2024.

La présidente a sollicité Monsieur Alain BEL, adjoint au maire, qui a accepté de rejoindre le Conseil d'Administration sur le poste devenu vacant.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS approuvent la nomination de Monsieur Alain BEL au poste de membre élu à l'unanimité, soit 09 voix favorables.

---

### **3. BILAN DU CONCERT DE NOËL DU 21 DECEMBRE 2024**

La soirée s'est très bien passée.

Le Petit Chœur Classique de Montluel accompagné d'un groupe de violonistes a demandé 300 euros pour la prestation dans l'église de Saint Jean de Nost. Il y a eu 112 entrées payantes à 10 euros, donc une recette de 1120 euros.

La mairie a pris en charge la collation offerte aux artistes après le concert.

Par conséquent, le bénéfice net est de 820 euros et sera inscrit au budget 2025 du CCAS.

---

#### **4. BILAN DE LA DISTRIBUTION DES GALETTES AUX AINES DU 18 JANVIER 2025**

Beaucoup de galettes ont été distribuées, il n'en restait qu'une dizaine sur les 150 commandées, grâce à une distribution sur l'après-midi par Armelle RAVET et Geneviève DURIS.

Plusieurs messages de remerciements sont parvenus en mairie.

---

#### **5. DELIBERATION VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE POUR 2024**

La présidente informe que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue dorénavant au compte administratif et au compte de gestion. Il contient à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable public.

Le résultat laisse apparaître un excédent de **3 131,88 €**, selon les opérations de l'exercice :

- **7 043,94 €** réalisés en dépenses sur les 9 300 € budgétisés.
- 5 406 € réalisés en recettes sur les 4 530, 18 € budgétisés.  
À cette recette, s'ajoute le report de l'exercice de fonctionnement de l'année 2023 soit 4 769,82 €, ce qui donne une recette globale de **10 175,82 €**

Après en avoir délibéré, les membres du CA du CCAS approuvent le Compte Financier Unique 2024 à l'unanimité, soit 09 voix favorables.

---

#### **6. DELIBERATION AFFECTATION DU RESULTAT 2024 AU BUDGET 2025**

La présidente, Béatrice DALMAZ, propose d'affecter le résultat d'exploitation 2024 excédentaire de 3 131,88 € au budget 2025 sur la ligne budgétaire 002 (excédent de fonctionnement reporté).

Après en avoir délibéré, les membres du CA du CCAS approuvent cette affectation au budget 2025 à l'unanimité, soit 10 voix favorables.

---

#### **7. POINT SUR LE REPAS DES AINES DU SAMEDI 22 MARS 2025**

L'animation sera assurée par M. Philippe HUMBERT, musicien polyvalent, animateur, chanteur et DJ, pour la somme de 530 €.

Le repas sera préparé et servi par la Maison CHABAUD de Meximieux, avec un buffet apéritif composé de 4 éléments par personne, une entrée de pâté croûte de pintade, morilles, foie gras et mesclun, une joue de bœuf confite sauce vin rouge en plat chaud, accompagné

d'un gratin dauphinois, suivie d'un trou normand, d'un fromage blanc à la crème et d'un assortiment de 5 mignardises.

Sont compris dans la prestation à 41, 80 € par personne : café, pain, service, vaisselle et livraison.

Toutes les boissons sont à la charge de la commune. M. Gilles TUDURI se charge des achats.

Le thème de la décoration est : les jeux. Mme Anne DUROCHAT se charge des achats.

Un menu est en cours d'élaboration par l'agent d'accueil de la mairie et sera imprimé chez Pixel'Chrom à Meximieux (une soixantaine).

Le courrier d'invitation est prêt, le tarif pour les personnes non invitées est fixé à 42 €. Cette année, une proposition d'activité intergénérationnelle par le GSB sera insérée dans l'enveloppe avant distribution par les membres du CCAS, semaine 09.

Le rendez-vous pour la préparation de la salle polyvalente est fixé vendredi 21/03 à 16h00.

---

## 8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La présidente évoque le cas d'une personne en difficulté sur la commune et aidée par Mme Carry, assistante sociale.

La présidente informe qu'elle a été sollicitée pour organiser d'autres concerts à l'église en 2025. Des discussions sur les dates et les tarifs sont en cours.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Secrétaire de séance  
M. André DUCROZET

Présidente du CCAS  
Mme Béatrice DALMAZ

